

INTITULE DU POSTE
Accompagnateur.trice médiateur.trice de la MLDS
FOQUALE Nord

Etablissement d'affectation	Lycée professionnel Isnelle Amelin (Sainte-Marie)
Etablissements d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée professionnel Isnelle Amelin (Sainte-Marie) • Lycée polyvalent Bel Air (Sainte-Suzanne)
Supérieur hiérarchique	Délégué régional académique en charge de l'information et de l'orientation (DRAIO)
Supérieur(s) fonctionnel	Provisseurs du LP Isnelle Amelin et du LPO Bel Air
Quotité de service	Temps plein – 36h
Rémunération	Salaire correspondant au corps et au grade L'ISOE est versée pour sa part fixe
Moyens mis à disposition	Les lycées d'intervention fournissent un bureau équipé et un matériel informatique avec les connexions nécessaires ainsi que les fournitures administratives indispensables à l'activité.

DESCRIPTION DU POSTE

Contexte

La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) intervient dans la prévention du décrochage scolaire. Elle facilite l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes en situation de décrochage et sécurise les parcours de formation.

Ses objectifs sont de repérer et prévenir, accueillir, remobiliser et former :

- Prévenir le décrochage scolaire et les sorties sans qualification en accompagnant les établissements et les équipes dans la construction du volet décrochage du projet d'établissement dans le cadre d'une politique académique globale,
- Coordonner l'accueil et le suivi de tous les élèves décrocheurs en prenant en charge en cours d'année les élèves de plus de 16 ans, orientés par les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et leur proposer des solutions de retour en formation.

La MLDS s'appuie sur un ensemble de personnels adossés à des dispositifs implantés dans les EPLE. Les établissements sont répartis en 4 réseaux FOQUALE (un par bassin) animés chacun par un proviseur, responsable de réseau FOQUALE. Le périmètre d'action des réseaux FOQUALE s'articule autour d'une plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs en lien avec les CIO et les missions locales du secteur.

Missions / activités principales

La mise en œuvre d'une action d'accompagnement médiation dans les établissements a pour but de prévenir les situations de décrochage scolaire qui compromettent les conditions de réussite et perturbent l'insertion future des élèves dans la vie sociale et professionnelle et l'atteinte d'un premier niveau de certification.

Ainsi, sous l'autorité hiérarchique du DRAIO et du coordonnateur académique de la MLDS et en coordination avec les proviseurs des établissements d'intervention et l'animateur.trice locale MLDS, l'accompagnateur.trice médiateur.trice exerce les missions suivantes :

Accueillir, accompagner et assurer le suivi des jeunes concernés :

La mise en place du dispositif nécessite un accompagnement régulier du jeune dans ses démarches vers les personnes ressources pour la mise en place d'un travail personnalisé sur la méthodologie, sur le projet professionnel, sur la motivation, l'identification des freins (sociaux, santé,...) et l'orientation vers les acteurs compétents. L'accompagnateur.trice médiateur.trice se doit notamment de :

- Accompagner et suivre des jeunes signalés par le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et le référent persévérance scolaire des établissements concernés pour sécuriser le parcours de l'élève
- Assurer le lien avec les parents des élèves concernés
- Proposer des actions au chef d'établissement et au GPDS en fonction des besoins identifiés (ateliers, interventions au sein des classes, ...)

L'accompagnement s'inscrit dans une démarche précise avec comme finalité de sécuriser le parcours du jeune.

L'accompagnateur.trice médiateur.trice veille à réaliser un accompagnement neutre, équitable et en toute objectivité, selon une démarche qui s'effectue sur la base :

- d'un diagnostic reposant à la fois sur les éléments d'information fournis par la communauté pédagogique et éducative et sur l'entretien réalisé avec le jeune et sa famille
- d'un ou plusieurs entretiens permettant de répondre à la situation du jeune avec d'éventuels réajustements tout au long de l'accompagnement

Les accompagnements s'inscrivent dans une démarche collaborative avec l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique. L'accompagnateur.trice médiateur.trice doit s'appuyer sur les actions et/ou les dispositifs existants sur le champ de la lutte contre le décrochage scolaire au sein des établissements concernés. Le PAFI est un des outils disponibles pour la remobilisation des élèves accompagnés.

Développer et s'appuyer sur les alliances éducatives internes et externes

L'accompagnement du jeune vers la solution la plus adaptée à sa situation passe par les alliances éducatives :

- alliances éducatives en interne avec les acteurs de la communauté éducative et pédagogique :
 - travailler en lien avec les personnels, les groupes en charge du repérage et du suivi des élèves en situation de décrochage, le GPDS
 - assister les équipes pédagogiques, les personnels de santé, les CPE les psy EN et les référents persévérance scolaire à la mise en place de parcours adaptés
 - mettre en place toute action de communication, d'information, de formation au service d'un meilleur accompagnement des jeunes
- alliances éducatives externes avec les acteurs du monde socio-économique sur le micro territoire concerné

Suivre les actions mises en œuvre

- Tenir à jour les tableaux de bord de suivi des accompagnements
- Evaluer les indicateurs et résultats attendus
- Rédiger des bilans quantitatifs et qualitatifs réguliers à la demande des EPLE, de l'animateur.trice ou de la MLDS
- Rendre compte des accompagnements et des résultats (individuels et global) aux chefs d'établissement concernés et faire le lien avec le GPDS tout au long de l'année
- Rendre compte à l'animateur.trice MLDS du bassin de l'activité tout au long de l'année et fournir une synthèse de l'action annuellement
- Répondre aux diverses enquêtes de la MLDS
- Réaliser un suivi étape par étape du parcours du jeune jusqu'à la clôture de l'action intégrant un suivi à 3 mois et 6 mois à compter de la sortie du dispositif

Compétences et aptitudes attendues

- Compétences dans les domaines de l'orientation – insertion, de l'entretien-conseil, du système éducatif (GPDS, référent décrochage scolaire) et des réglementations concernant les périodes de formation en milieu professionnel et de toutes les modalités d'alternance
- Connaissance du réseau FOQUALE
- Connaissance des acteurs externes à l'Education nationale pouvant être impliqués dans des alliances éducatives
- Connaissance du monde économique et des perspectives d'employabilité dans le contexte local
- Excellente maîtrise des suites bureautiques (traitement de texte, tableurs et power-point)
- Sens relationnel
- Aisance rédactionnelle
- Sens de l'organisation et la culture du résultat

PROFIL DU POSTE

- Ouvert aux titulaires et contractuels de l'Education nationale mais déjà en poste dans l'académie
- Ouvert aux personnes extérieures à l'Education nationale
- Permis de conduire et véhicule personnel (déplacements possibles sur l'ensemble du territoire académique)

PROCEDURE A SUIVRE

- Transmission d'un CV (les CV IProf ne sont pas recevables) et d'une lettre de motivation au plus tard le 16 septembre 2023 à l'adresse courriel suivante : mlds.secretariat@ac-reunion.fr
- Les entretiens avec les candidats pré-sélectionnés seront proposés à compter de la clôture des candidatures.

Contact à la MLDS – DRAIO : Thierry LEXTRAIT, Coordonnateur académique MLDS, thierry.lextrait@ac-reunion.fr